


CANFARMSAFE

La voix du Programme canadien de sécurité agricole

Numéro 10

Printemps 2001

A silhouette of a farmer wearing a cap and safety glasses, operating a tractor. The sun is low on the horizon, creating a bright orange and yellow glow that silhouettes the farmer and the tractor's controls. The background is a clear sky with some light clouds.

**Comment prévenir les
écrasements
Innovations en sécurité
agricole
La voix de l'expérience**

Encart dans La Terre de chez nous, Farm Focus, Ontario Farmer, Manitoba Cooperator, Western Producer et Agri Digest

Dans ce numéro...

- | | |
|---|-------|
| ✓ Courrier des lecteurs | p. 2 |
| ✓ Innovations en sécurité agricole | p. 4 |
| ✓ C'est une fermière! | p. 6 |
| ✓ Rapports de recherche | p. 6 |
| ✓ CCSASR : 6e conférence annuelle | p. 7 |
| ✓ Rapports du PCSA | p. 8 |
| ✓ La voix de l'expérience | p. 11 |
| ✓ Le coin des enfants | p. 15 |

CANFARMSAFE est publié en français et en anglais.

MOT DE LA RÉDACTION

Faites parvenir vos questions, vos commentaires et vos articles à :

La rédaction
CANFARMSAFE
The Centre for Agricultural
Medecine
C.P. 120, Royal University Hospital
103, Hospital Drive
Saskatoon (SK) S7N 0W8
Tél. : (306) 966-6647
Télé. : (306) 966-8799

Courriel : bidwellj@sask.usask.ca
La date de tombée pour le numéro
de l'automne 2001 est le 15 juin
2001.

LE PCSA

Le Programme canadien de sécurité agricole (PCSA) a pour objectif premier la diminution du nombre de blessures et de décès en milieu agricole partout au Canada. Par la sensibilisation à la sécurité agricole et la promotion d'attitudes positives, le PCSA entend créer un environnement sain pour les agriculteurs, les travailleurs agricoles, leurs familles et les communautés rurales. Le programme est administré par la Coalition canadienne pour la sécurité agricole et la santé rurale (CCSASR) et commandité par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Courrier des lecteurs

Madame la rédactrice,

Il y a plusieurs années, mon père donnait un coup de main pour déplacer une maison et il a bien failli être tué. L'entrepreneur travaillait avec son fils, qui avait bien de la misère à tourner la barre du gros vérin à vis qui soulevait un coin de la maison. L'entrepreneur décida que lui et mon père allaient l'aider à soulever la maison avec un grand levier de 18 pieds de longueur. Chaque fois qu'ils gagnaient trois ou quatre pouces, l'entrepreneur insistait pour que son garçon place un bloc de bois pour soutenir la maison en tout cas que le vérin ou le levier vienne à glisser.

Mon père et l'entrepreneur étaient là, tenant tous les deux le bout du levier, pendant que le fils tournait le vérin. Tout d'un coup, les filets de la vis ont cassé et la maison est retombée subitement. Le grand levier est devenu un genre de catapulte. Les deux hommes ont été projetés en l'air, mais ils ne sont pas retombés de bien haut et ils n'ont pas été blessés. Mais si l'entrepreneur n'avait pas insisté pour que son fils continue de placer des blocs de bois pour tenir la maison, les deux hommes auraient sûrement été

projetés loin par-dessus la maison et auraient été tués. Je sais qu'on se sert surtout de vérins hydrauliques de nos jours, mais eux aussi peuvent causer des accidents graves.

Raymond Hart, Claresholm, AB.

Réponse de la rédactrice

Tous nos remerciements, Ray, de nous avoir raconté cet incident. La sécurité au travail, c'est comme la conduite préventive : il faut être capable de prévoir ce qui pourrait se passer et d'imaginer la pire chose qui pourrait arriver. Ensuite, il s'agit de prendre les mesures nécessaires pour éviter que cela se produise !

Madame la rédactrice,

Sur notre ferme, il y a un va et vient presque continuel sur le petit chemin qui monte vers la maison. De plus, la ferme est située le long d'une route très passante, près d'un élévateur à grains. Les camions remorques filent à toute allure sur la route et nous aimerions bien leur rappeler de ralentir, tout particulièrement quand les enfants atten-

dent l'autobus le long de la route. Ce que nous cherchons, ce sont ces grands panneaux jaunes et dorés, montrant des silhouettes d'enfants et portant une inscription du genre «Enfants - Ralentez». On en voit souvent par ici. Est-ce que vous vendez ce genre de panneaux ? Sinon, où peut-on en obtenir ? Nous aimerions en obtenir trois.
Rob et Lisa Koppert, Norwich, ON.

Réponse de la rédactrice

Il me semble que c'est une excellente idée d'afficher des panneaux indiquant qu'il y a des enfants tout près. Le catalogue du fournisseur indiqué ci-dessous comprend un panneau noir et jaune, de 18 po sur 24, avec l'inscription CAUTION... CHILDREN, ou CAUTION... CHILDREN AT PLAY (en anglais seulement). Ces panneaux montrent la silhouette d'un enfant qui traverse en courant. Le prix unitaire, pour 1 à 5 panneaux, est de 39 \$ pour les panneaux à fini non réfléchissant et 83,50 \$ pour les panneaux rétro réfléchissants.

*Seton Safety and Identification Solutions.
Tél.: 1-800-263-1623 ou (905) 764-4210;
télé.: 1-800-663-3425. Pour commander depuis le site Web: www.seton.ca*

Canfarmsafe

En 2001, la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole porte sur la prévention des écrasements

Les écrasements sont évitables

Chaque année, sur les fermes canadiennes, les écrasements par des tracteurs occasionnent un décès accidentel sur quatre et une hospitalisation sur huit. La Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole, du 14 au 21 mars 2001, était centrée sur le thème de la prévention des écrasements.

Afin de sensibiliser le public, la Fédération canadienne de l'Agriculture (FCA), la Société du crédit agricole (SCA), la Coalition canadienne pour la sécurité agricole et la santé rurale



FAIT : Les écrasements par des machines agricoles, principalement par des tracteurs, sont à l'origine d'un décès accidentel sur quatre et d'une hospitalisation sur huit dans les cas de blessures subies à la ferme.

(CCSASR) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) se sont associés afin de préparer des documents d'information sur des stratégies visant à prévenir les écrasements par les tracteurs.

Les médias et les organismes agricoles locaux ont combiné leurs efforts pour rappeler aux agriculteurs canadiens le thème de la campagne: «Les écrasements sont

évitable». Des pochettes de presse, comprenant un communiqué, une série de bulletins sur la sécurité, des renseignements sur des personnes-ressources et des adresses de sites Web, ainsi qu'une affiche et une étiquette autocollante, ont été distribuées aux hebdomadaires, à diverses publications traitant d'agriculture et aux organismes agricoles.

Les organismes agricoles de tous les coins du pays ont contribué à diffuser le message sur la sécurité agricole en distribuant une affiche que les agriculteurs étaient invités à monter dans un lieu où ils travaillent régulièrement. Cet «aide-mémoire» leur rappelle trois des principales mesures à prendre pour prévenir les écrasements: faire attention aux autres travailleurs et utiliser les signaux à bras pour communiquer, installer une aire de jeu sûre et clôturée pour les enfants et fermer le moteur avant de descendre du tracteur. En plus de cette affiche, des autocollants «Sans passager» ont été distribués dans les milieux agricoles. Destinés à être collés sur les tracteurs, ils rappellent au conducteur que leurs passagers s'exposent à bien des dangers.

«Presque toutes les tragédies causées par des écrasements sont évitables», déclare Bob Friesen, président de la FCA. «C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de nous consacrer tout particulièrement à encourager les agriculteurs à faire de la sécurité et de la prévention une priorité dans leur exploitation.»

Les études du Programme canadien de surveillance des traumatismes à la ferme



montrent que les victimes d'écrasements sont le plus souvent les enfants qui jouent dans les aires de travail ou qui sont passagers à bord d'une machine agricole, les travailleurs à proximité d'une machine en marche, et les agriculteurs qui descendent du tracteur pour effectuer des ajustements sans fermer le moteur ou encore qui tentent de faire démarrer le tracteur avec une batterie d'appoint ou en court-circuitant les bornes du démarreur. «C'est à nous de faire clairement comprendre que la sécurité est un choix, non pas un simple caprice du hasard», ajoute M. Friesen.



FAIT : Près de la moitié (44 %) des enfants qui meurent accidentellement en milieu agricole sont victimes d'un écrasement.

«Certaines activités ont des conséquences prévisibles et tout événement prévisible est, par nature, évitable.»

Chaque année au Canada, en moyenne,

Canfarmsafe

118 personnes perdent la vie et 1727 autres sont gravement blessées lors d'accidents en milieu agricole, sans parler du grand nombre de blessures plus légères jamais signalées. Les accidents causés par des tracteurs et d'autres machines agricoles automotrices demeurent la principale cause de décès et de blessures subies par les agriculteurs canadiens.



FAIT : Les vibrations du moteur qui tourne au ralenti peuvent provoquer l'enclenchement accidentel de la transmission et causer un écrasement.

«Les travaux agricoles du printemps vont commencer sous peu, précise la présidente de la CCSASR, Cathy Vanstone, et cette campagne vise à souligner toute l'importance d'observer les règles de la sécurité agricole – pas uniquement durant la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole, mais pendant toute l'année.»

Ce point de vue est partagé par tous les organismes partenaires. «Nous croyons que des conditions de travail plus sécuritaires pour tous les agriculteurs canadiens sont essentielles pour assurer l'avenir du secteur agricole», précise M. John Ryan, président-directeur général de la SCA. «Nous sommes fiers d'apporter notre appui à la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole 2001. Si cela aura contribué à prévenir ne serait-ce que d'un seul décès ou même une seule blessure, nous aurons véritablement accompli quelque chose.»

Pour plus de renseignements et pour des documents téléchargeables, visitez le site bilingue de la FCA à www.cfa-fca.ca ou adressez-vous à la coordonnatrice de la sécurité à la ferme, Theresa Whalen-Ruiter. Tél./télé. : (613) 731-7321, courriel : twr@magma.ca

Canfarmsafe

Innovations en sécurité agricole

Les agriculteurs ont la réputation d'être ingénieux, ils savent entretenir habilement leur machinerie et ils trouvent des façons plus simples et moins coûteuses d'effectuer leurs tâches. Si vous connaissez l'auteur d'une invention qui rend la vie à la ferme plus saine et plus sûre, veuillez le signaler à la rédaction. La publication de renseignements ne doit en aucun cas être considérée comme une recommandation.

Dave Stoneman, de Fisher Branch, à 125 km au nord de Winnipeg, est éleveur depuis bon nombre d'années. Comme tous les cowboys d'expérience, il sait bien que le gros bétail n'est pas toujours d'humeur coopérative. «C'est pas mal triste de voir un gars de 200 lbs s'entêter à vouloir faire entendre raison à une vache de 1400 lbs», affirme-t-il.

Stoneman a passé la plus grande partie de sa vie à marquer le bétail au fer cryogénique, à curer et rogner les onglons, à faire des prises de sang et à s'occuper d'insémination artificielle. Toutes ces procédures, de même que les traitements réguliers au printemps et à l'automne, exigent que les animaux avancent en file dans une chute à bétail, puis passent la tête dans un cornadis. «Les problèmes surgissent surtout quand les mouvements d'une personne affolent un animal qui refuse alors d'entrer dans la chute à bétail ou qui se met subitement à reculer.»

Il y a quatre ans, il a demandé au soudeur du village, Todd Mazur, de l'aider à fabriquer un appareil pour simplifier le déplacement du bétail dans les rampes et les couloirs.



Dave Stoneman et Todd Mazur, de Fisher Branch, Man.

D'habitude, il faut plusieurs personnes dans les enclos, y compris une personne dont le travail est d'empêcher chaque animal de reculer en glissant un poteau de clôture en travers de la chute à bétail. L'appareil mis au point par MM. Stoneman et Mazur a pour but de remplacer cette personne. Le portillon basculant, dont la marque de commerce est Livestock Tailgate®, comprend une barre de métal en U, couverte de caoutchouc, qui fonctionne sur le principe d'un clapet. Le premier portillon est installé à environ une longueur d'animal du couloir de contention et le second est monté à trois ou quatre pieds de l'entrée de la chute à bétail. Quand l'animal avance, il pousse le portillon avec sa tête, puis le portillon lui glisse sur le dos et l'ar-

rière-train, avant de retomber derrière lui. Un contrepoids exerce une légère pression contre l'attache de la queue, ce qui pousse tout naturellement l'animal à continuer d'avancer.

Avec le Livestock Tailgate®, la présence d'un assistant pour faire avancer les animaux dans la chute à bétail devient inutile. L'appareil réduit aussi le stress, autant pour les hommes que pour les animaux.

M. Stoneman ajoute que «l'appareil est quasi transparent et tout à fait silencieux, de telle sorte que le bétail ne se sent pas du tout menacé. Et même si un animal venait à glisser ou à tomber pendant qu'il passe sous l'appareil, il ne pourrait jamais se trouver coincé.» Par ailleurs, il est possible de bloquer le portillon en position ouverte, lorsqu'il est nécessaire de faire reculer les animaux.

En éliminant la présence d'un assistant, muni d'un poteau pour empêcher les animaux de reculer et souvent même d'un aiguillon électrique, le portillon Livestock Tailgate® réduit le stress des animaux qui passent par une chute à bétail. Il s'en suit que les animaux défilent plus calmement et plus rapidement.

Le portillon Livestock Tailgate® s'ajuste à tous les modèles de chutes en bois ou en métal, mesurant de 20 à 36 po (51 à 91 cm) de largeur. Protégé par un revêtement en poudre, l'appareil est très durable et ne nécessite aucun entretien. La garantie comprend le remplacement de l'appareil en cas de bris, à la condition qu'il ait été installé correctement. Les supports de montage pivotants permettent d'in-

staller le portillon de seize façons différentes dans un couloir ou une chute



Un portillon Livestock Tailgate® installé dans une chute à bétail

Le portillon Livestock Tailgate® remplace un assistant et réduit le stress des travailleurs et des animaux

à bétail, que la surface de montage soit verticale ou horizontale.

M. Stoneman rapporte que plusieurs personnes installent maintenant le Livestock Tailgate® ailleurs que dans les enclos à bétail. Les exploitants de ferme laitière, par exemple, montent ce portillon dans le couloir qui mène

de la salle de traite à l'étable. De même, dans les rodéos, lors des épreuves de capture des veaux à deux, il remplace la barrière manuelle de la cage où l'on immobilise l'animal pour pouvoir plus facilement retirer le lasso du cou ou des cornes de l'animal.

Depuis 1997, Stoneman et Mazur ont vendu environ 1000 portillons. Ils ont reçu des droits de brevet de 20 ans en Amérique du Nord et ils tentent à l'heure actuelle d'intéresser des concessionnaires au Canada et aux États-Unis. Dans les régions où il n'y a pas de concessionnaire, ils font directement affaire avec la clientèle. Le portillon Livestock Tailgate® se vend 166 \$ l'unité ou 320 \$ la paire.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Dave Stoneman, C.P. 121, Fisher Branch, MB R0C 0Z0, tél. : (204) 372-8481 ou encore avec Todd Mazur, Mazur Welding, Fisher Branch, MB R0C 0Z0, tél./télé. : (204) 372-6558. 🍁

**La Semaine
canadienne de la
sécurité en milieu
agricole
du 14 au 21 mars
2001**

Canfarmsafe

C'est une fermière !



Dans Proverbes 31 : 10, Lamuel pose la question :
 «Une femme d'élite, qui peut la trouver?
 Elle a de loin plus de prix que les perles.»

à laquelle il répond :

«Elle se procure laine et lin,
 Et travaille d'une main allègre.
 Semblable au vaisseau du marchand,
 Elle fait venir de loin sa nourriture.
 Elle se lève quand il fait encore nuit,
 Distribue la nourriture à sa maison,
 Et la tâche à ses servantes.
 Elle songe à la terre, elle l'acquiert ;
 Du fruit de son travail, elle plante une vigne.
 Elle ceint ses reins de force,
 Elle arme ses bras de vigueur.
 Elle jouit du bien de son gain,
 Sa lampe ne s'éteint pas de la nuit.
 Elle met la main à la quenouille,
 Ses doigts manient le fuseau.
 Elle ouvre les bras aux malheureux,
 Elle tend la main à l'indigent.
 Pour sa maison elle ne craint pas la neige,
 Car toute sa famille a double vêtement.
 Elle se fait des couvertures,
 Ses vêtements sont de lin fin et de pourpre.
 Son mari est considéré, aux portes de la cité,
 Lorsqu'il siège avec les anciens du

pays.
 Elle tisse des étoffes et les vend,
 Au marchand elle livre une ceinture
 Force et grâce lui servent de parure,
 Elle se rit du lendemain.
 Elle ouvre la bouche avec sagesse,
 D'aimables instructions viennent sur sa langue.
 Elle surveille la marche de sa maison,
 Et ne mange pas le pain de l'oisiveté.
 Ses fils se lèvent pour la proclamer bienheureuse,
 Et son mari pour faire son éloge.
 Beaucoup de femmes font montre de vaillance,
 Mais toi, tu les surpasses toutes.
 La grâce est mensonge, et la beauté néant,
 La femme qui craint Yahve, voilà celle qu'il faut féliciter
 Accordez-lui une part du produit de ses mains
 et qu'aux portes ses oeuvres fassent son éloge.

«Qui donc est cette femme d'élite de la Bible ?
 C'est une fermière !
 C'est une entrepreneure !
 C'est une commerçante !
 C'est une propriétaire !
 C'est une artisane !
 C'est une travailleuse sociale au sein de sa communauté !
 C'est une maîtresse de maison !
 C'est une femme sage, digne et honorable !
 C'est une femme reconnue pour sa bonté et sa vaillance !
 C'est une femme qui ressemble à beaucoup d'entre vous.»

* Adaptation, avec la permission de la présidente Carolyn Van Dine, de son discours officiel au Congrès de la Canadian Farm Women's Network en novembre 1999. 🌻

Rapports de recherche



Aucun agriculteur ne sera étonné d'apprendre qu'il existe un rapport entre la céréaliculture et l'augmentation des cas d'asthme et de bronchite chronique. Dans le but de mieux comprendre la nature de ce rapport, des membres de l'équipe du *Prairie Ecosystem Study* (PECOS), qui comprend plusieurs chercheurs de l'Université de la Saskatchewan, ont examiné l'incidence du changement de saison sur le fonctionnement respiratoire chez des agriculteurs et des agricultrices.

Les sujets vivant à la ferme et s'adonnant à l'agriculture présentaient les plus hauts niveaux de détérioration de deux paramètres du fonctionnement respiratoire, mesurés en hiver (février, mars) puis en été (juin, juillet). La poussière de grain, la présence d'acariens, le pollen, les spores fongiques, les produits animaux et les pesticides figurent parmi les facteurs qui pourraient expliquer un tel écart. Par contre, les sujets habitant la ville et ne s'adonnant pas à l'agriculture ont enregistré, en été, une nette amélioration des mêmes mesures du fonctionnement respiratoire d'abord calculées en hiver.

Il faudrait maintenant poursuivre l'étude afin de préciser quels facteurs expliquent ces écarts saisonniers de fonctionnement respiratoire chez ceux qui vivent à la ferme, de comprendre l'enchaînement des causes de ces écarts et de déterminer si la détérioration saisonnière contribue, à plus long terme, à une diminution plus marquée des capacités respiratoires.

A Senthilselvan, JA Dosman, KM Semchuk, et al. Incidence du changement de saison sur le fonctionnement respiratoire chez des agriculteurs. *Canadian Respiratory Journal*, 2000, 7(4): 320-325. 🌻

D'un bout à l'autre du Canada : Rapport sur les projets du PCSA

Le Programme canadien de sécurité agricole (PCSA) commandite des initiatives nationales et provinciales. Pour tous renseignements utiles, communiquez avec la coordonnatrice du PCSA, Coalition canadienne pour la sécurité agricole et la santé rurale, 103, Hospital Drive, C.P. 76, Saskatoon (SK) S7N 0W8 Tél. (306) 966-2294 Téléc. : (306) 966-8891 Courriel : casp.ccasrh@sask.usask.ca Site Web: www.ccasrh.org

Initiatives nationales

Sixième Conférence annuelle canadienne sur la sécurité et la santé en milieu agricole



Dr. Robert Conn
de la Fondation Sauve-Qui-Pense

La sixième Conférence annuelle canadienne sur la sécurité et la santé en milieu agricole, qui a eu lieu à Ottawa du 22 au 24 octobre 2000, marquait une première. En effet, elle a été organisée conjointement avec le Consortium pour la recherche en santé rurale. Ce consortium regroupe des chercheurs universitaires qui se penchent sur les problèmes de la sécurité agricole et de la santé dans les zones rurales.

Plus de 150 personnes, venues de toutes les provinces du Canada, des États-Unis et de l'Europe, ont pris part à cette importante conférence conjointe. Les communications traitaient de la promotion de la santé et de la

sécurité, des organismes de soins de santé, de politiques et d'allocation des ressources, de problèmes de santé et de sécurité au travail, de la santé dans les régions rurales et éloignées, ainsi que de la santé des populations.

Un des temps forts a été le discours du conférencier d'honneur, le Dr. Robert Conn, de la Fondation Sauve-Qui-Pense. Cet organisme national s'est donné pour mission de prévenir les accidents chez les jeunes. Le programme Sauve-Qui-Pense, conçu pour attirer l'attention des adolescents qui ont souvent l'illusion d'être immortels, est fondé sur l'idée que nous prenons tous certains risques dans la vie quotidienne et que chacun de nous devrait avoir la capacité de déterminer où se trouve la « ligne fatale » qui fait qu'un risque « calculé » devient un risque « insensé ». Le conférencier a lancé un défi à son auditoire, celui de changer leur façon de penser afin de contribuer à mettre un terme à l'épidémie d'accidents en milieu agricole.

Parmi les autres conférenciers, on notait le Dr. John May, du *New York Centre for*

Agricultural Medicine and Health, qui a commenté les données sur le stress en milieu agricole, ainsi que la Dre Valentina Forestieri, de l'Organisation internationale du Travail, qui a expliqué le processus d'élaboration des normes internationales sur la sécurité agricole.

C'était également la première fois que des ateliers étaient organisés dans le cadre de cette conférence. Les deux ateliers, le premier sur les communications et le second sur la composante de l'évaluation incorporée dans les projets soumis au Programme canadien de sécurité agricole (PCSA), ont attiré un grand nombre de participants.

La prochaine Conférence canadienne sur la sécurité et la santé en milieu agricole, organisée en collaboration avec le *Alberta Centre for Injury Control and Research*, aura lieu à Edmonton, du 4 au 6 novembre 2001. Les organisateurs prévoient que 300 délégués de tous les coins du Canada seront présents. N'oubliez pas d'indiquer ces dates sur votre calendrier ! 🍁

Canfarmsafe

Conseil canadien des agriculteurs handicapés

Lorsque Carl Palmer arrive dans la cour de ferme au volant de sa camionnette, baisse la vitre et vous lance un mot de bienvenue, il ressemble à bon nombre d'autres agriculteurs dans la soixantaine, au visage buriné par toutes les années passées au grand air. Le pétilllement dans les yeux et le sourire espiègle vous annoncent qu'il s'apprête à raconter une blague. Et si vous le connaissez de réputation, vous vous doutez bien qu'il rira, sans malice bien sûr, à vos dépens !

Mais quand Palmer ouvre la portière et descend de sa camionnette avec des mouvements saccadés et à l'aide d'une paire de cannes, vous comprenez que ce n'est pas là un agriculteur comme les autres. En septembre 1979, il a eu les deux jambes arrachées à la hauteur du genou, lors d'un enchevêtrement dans une prise de force. Il se déplace maintenant à l'aide de prothèses spécialement conçues et de cannes. Passant outre aux conseils reçus durant sa réadaptation, M. Palmer et sa femme, Evelyn, ont continué d'exploiter leur ferme dans le comté de King, en Nouvelle-Écosse, et d'y élever leurs cinq enfants, aujourd'hui adultes et travaillant tous hors de la ferme. Avec l'aide d'un travailleur à temps partiel, les Palmer exploitent une entreprise d'élevage-naissance comprenant 35 têtes de bétail sur une superficie de 300 acres.

Carl Palmer est président du Conseil canadien des agriculteurs handicapés, un organisme national responsable dans le cadre du Programme canadien de sécurité agricole. L'adhésion à cet organisme, fondé en 1997 et comprenant à l'heure actuelle 125 membres, est gratuite. Le conseil a produit une vidéo, intitulée *Not Worth the Cost*, racontant l'histoire de fermiers handicapés de huit provinces canadiennes. La vidéo se vend 20 \$.

Pour M. Palmer, les avantages d'un regroupement d'agriculteurs handicapés sont évidents. «Nous pouvons

exercer des pressions beaucoup plus effectives sur les gouvernements et les organismes de prêts, comme la Société du crédit agricole. Lors de nos réunions, nos membres peuvent partager leurs idées à propos des modifications à apporter à la machinerie et aux techniques agricoles. Enfin et surtout, le groupe offre un appui précieux, non seulement au fermier handicapé, mais aussi à tous les membres de sa famille.»

Pour plus de renseignements, pour adhérer au CCAH ou pour vous procurer la vidéo *Not Worth the Cost*, communiquez avec votre représentant provincial au conseil d'administration de la CCAH.

Î.-P.-É.	Silbert Rayner RR #3 Coleman PE COB 1H0	Tél.: (902) 859-3037
N.-É.	Carl & Evelyn Palmer 1657 Harmony Rd RR #1 Aylesford NS B0P 1C0	Tél.: (902) 847-9420
N.-B.	Wilbur Lutwick 546 Route 122 Dow Settlement NB E6H 1C2	Tél.: (506) 279-2150
Qc	Claude Daignault 481, Haute Concession Ormstown QC J0S 1K0	Tél.: (450) 829-3358
Ont.	Pat Morgan Box 1769 Brighton, ON K0K 1H0	Tél.: (613) 475-3175
Man.	Neil & Berneice Enns RR #2 Elm Creek MB R0G 0N0	Tél.: (204) 436-2554
Sask.	Betty Abrey PO Box 176 Imperial SK S0G 2J0	Tél.: (306) 963-2153
Alb.	Darrell & Korry-Lynn Elkow 55 Wood Garden Estate Vegreville AB T9C 1E8	Tél.: (780) 632-2696
C.-B.	Wayne Roine RR #3, 3175 Farrar Rd. Ladysmith BC V9G 1E1	Tél.: (250) 722-3710

REMERCIEMENTS

CANFARMSAFE remercie les publications suivantes qui facilitent la distribution du bulletin aux familles agricoles canadiennes :

Farm Focus
of Atlantic Canada

LA TERRE
DE CHEZ NOUS

ONTARIO
Farmer
Ontario Farmer Publications

MANITOBA
CO-OPERATOR

THE Western Producer

AGRI
DIGEST

OLDS COLLEGE, OLDS, AB

Félicitations !

Olds College est le premier collège de l'Alberta à mériter un Certificat officiel de reconnaissance du Conseil de la sécurité de l'Alberta pour l'excellente qualité des pratiques sur la santé et la sécurité au travail.

Pour plus de renseignements, consultez M. Gary Gough, vice-président intérimaire
Tél. : 1-800-661-6537 ou (403) 556-8302

Projets provinciaux

Saskatchewan: Directives sur le travail agricole des jeunes en Amérique du Nord

Plusieurs jeunes de la Saskatchewan sont blessés ou tués chaque année dans des accidents agricoles, dont la plupart auraient pu être évités. Si l'agriculture est la principale industrie dans notre province, elle est malheureusement aussi celle où se produisent les plus graves blessures.



Une sensibilisation accrue aux dangers qui menacent les jeunes à la ferme, ainsi qu'une plus grande connaissance des moyens d'éviter les risques, pourraient prévenir les accidents et éviter leurs conséquences tragiques. Les «Directives sur le travail agricole des jeunes en Amérique du Nord» (*North American Guidelines for Children's Agricultural Tasks* (NAGCAT)) ont été établies par un groupe d'experts nord-américains.

Elles ont pour but de prévenir les blessures subies par les jeunes en milieu agricole, en offrant à leurs parents des renseignements précis à propos des tâches appropriées à l'âge et au niveau de maturité de leurs enfants. Les directives expliquent les pratiques sécuritaires pour 62 tâches que l'on confie couramment aux jeunes de sept à 16 ans.

Le ministère du Travail du Manitoba vient d'acquiescer les droits de distribution de ces directives (NAGCAT) et du guide de ressources professionnelles qui les explique. Le ministère offre gratuitement ce matériel à tout organisme qui souhaiterait en assurer la reproduction et la distribution. Le ministère du Travail de la Saskatchewan, en collaboration avec la *Saskatchewan Alliance for Agricultural Health and Safety*, a reproduit deux des affiches – «Règles

L'affiche portant sur le soin des gros animaux

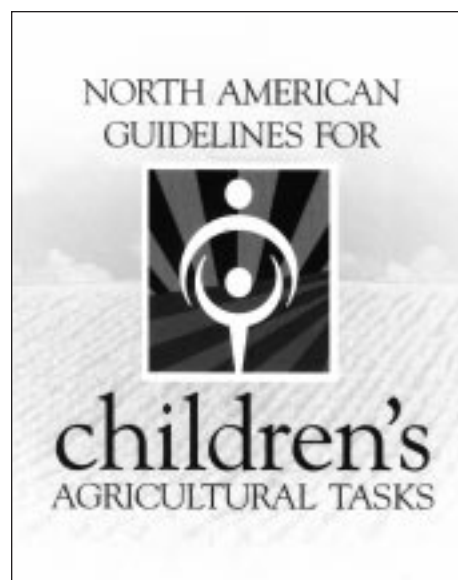
- Énumère une série de responsabilités qu'ont les adultes pour assurer la sécurité des jeunes (ex. : s'assurer que tous les dispositifs de protection sont bien en place sur le système d'alimentation par convoyeur)
- Expose les principaux risques reliés à cette tâche
- Explique la formation nécessaire pour accomplir la tâche en toute sécurité (ex. : L'enfant a-t-il prouvé qu'il est capable de faire ce travail en toute sécurité au moins 4 ou 5 fois sous surveillance constante ?)
- Pose des questions sur les capacités et la maturité de l'enfant (ex. : Serait-il capable de réagir assez rapidement?)

de base à propos des tracteurs», «Le soin des animaux» – et en a assuré la distribution à 30 000 familles rurales de la province. Les affiches ont été encartées dans un numéro de la revue *The Western Producer* en mars, à l'oc-

casion de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole.

Les affiches ont également été distribuées aux professionnels des districts de santé ainsi qu'aux organismes représentant les gouvernements municipaux afin d'en assurer une dissémination encore plus étendue par l'organisation d'ateliers ou par d'autres moyens. De plus, les spécialistes qui amassent et créent le matériel d'appoint pour les programmes provinciaux de la Saskatchewan d'étude ont l'intention d'inclure les affiches NAGCAT dans le module sur la sécurité agricole.

Pour plus de renseignements sur cette initiative, communiquez avec Allan Reine, Saskatchewan Labour, 1870, rue Albert, Regina SK S4P 3V7 Tél.: (306) 787-0920 Téléc.: (306) 787-0036 Courriel: areine@lab.gov.sk.ca. Pour des renseignements au sujet de la reproduction du matériel NAGCAT, communiquez avec Glen Blahey, Division de la sécurité et de l'hygiène du travail, Ministère du Travail du Manitoba, 200 - 401, avenue York, Winnipeg MB R3C 0P8 Tél.: (204) 945-2315 Téléc.: (204) 945-4556 Courriel: gblahey@labour.gov.mb.ca. Les affiches NAGCAT sont consultables depuis le site www.nagcat.org 🍁



Canfarmsafe

Alberta: Parc de sécurité Kiwanis et Centre d'interprétation sur la sécurité agricole de Red Deer.

La communauté régionale de Red Deer est l'heureuse propriétaire d'un tout nouveau parc « En sécurité dans ma ville ». Ce centre d'apprentissage par le jeu aide les



enfants à comprendre plusieurs concepts importants à propos de la sécurité et d'acquérir des compétences utiles dans un décor réel. Le parc couvre 3,5 acres et comprend un modèle réduit d'une ville et de bâtiments de ferme donnant sur des rues et des routes pavées, ainsi que des panneaux, des signaux et des appareils électroniques pour alerter les enfants aux passages à niveau, aux intersections, aux passages pour piétons et aux voies cyclables.

L'idée d'un parc sur la sécurité a vu le jour en 1972 à Danville, en Illinois, alors que le club Kiwanis a mis sur pied un programme pour apprendre aux enfants de cinq à sept ans à se protéger contre les dangers de la circulation. Les enfants se déplaçaient en tricycles ou en voiturettes à pédales pour se familiariser avec les règles de la circulation et pour pratiquer ce qu'ils avaient appris dans un décor sécurisant, appelé «Mon vil-

lage à moi». Cette idée s'est graduellement répandue à travers les États-Unis et le Canada. De nos jours, ces parcs Kiwanis ont ajouté, à la sécurité routière, des modules sur la prévention des incendies, sur le travail des policiers et sur les situations d'urgence.

En Alberta, il existe d'autres parcs de ce type à Edmonton, Calgary, Lethbridge et Medicine Hat, mais celui de Red Deer est unique, car ce sera le seul parc Kiwanis d'Amérique du Nord à inclure un Centre d'interprétation «La p'tite grange» sur la sécurité agricole. Les travaux de construction du parc se poursuivent et la campagne de collecte de fonds actuellement en cours devrait permettre d'offrir des programmes à

l'intention des jeunes dès la fin d'avril. Quant à la grange, elle devrait ouvrir ses portes en septembre 2001. Elle pourra accueillir trois groupes d'écoliers par jour et elle leur offrira une série de montages audiovisuels concrets et interactifs. Par exemple, un assemblage de maquettes fixes et mobiles servira à illustrer les risques présentés par la machinerie agricole. Une aire servira à présenter des démonstrations sur les enchevêtrements dans les vis à grain, sur les renversements de tracteur, sur les électrocutions, sur les noyades dans les étangs de ferme ou sur l'un ou l'autre des 16 modules du programme. Le parc sera ouvert d'avril à octobre, si la température le permet. Vers la fin de l'automne et en hiver, des programmes spéciaux se dérouleront durant les fins de semaine pour enseigner aux jeunes de huit à 12 ans la sécurité en motoneige, en VTT et en planche à neige.

Le parc de Red Deer n'aurait jamais été créé

sans l'engagement actif de plusieurs organismes locaux. La Red Deer Safety City Society ainsi que le club Kiwanis de la ville ont répandu l'idée dans la communauté et ils ont lancé une collecte de fonds. M. Ross Hay, président du comité des finances de la Red Deer Safety City Society, rapporte que les particuliers, le secteur commercial et industriel, les organismes du gouvernement et les fondations ont fait preuve d'une grande générosité. Le Programme canadien de la sécurité agricole a été l'un des principaux donateurs.

Les revenus de fonctionnement du parc proviendront de baux signés par les commerces locaux qui désirent installer une construction de taille réduite à des fins publicitaires, ainsi que de la location du parc durant les fins de semaine ou pour des occasions spéciales. Plusieurs groupes ont contribué de leur temps, de leur travail et de leur expertise. Le personnel des services d'urgence construira et assurera le fonctionnement d'une maison «à l'épreuve du feu», afin d'enseigner au public les techniques de sécurité contre les incendies. Deux groupes communautaires féminins, *Alberta Women's Institute* et *Women of Unifarm*, ainsi que le directeur de la sécurité agricole au ministère provincial de l'Agriculture ont pris une part active à l'élaboration des modules didactiques de «La p'tite grange».

M. Hay est convaincu que le résultat vaut bien les dix années de travail nécessaires pour mettre le parc sur pied. Il indique que le programme *Safety City* a obtenu des résultats si probants, que c'est aujourd'hui une composante obligatoire des programmes d'étude dans l'état américain de l'Illinois. Il signale aussi un cas plus proche. «En janvier 1998, le quotidien *Edmonton Journal* a rapporté un exemple particulièrement frappant de la valeur de ce type de formation. Un jeune garçon a sauvé toute sa famille lorsqu'un incendie s'est déclaré. Il avait pris part au programme du parc Kiwanis à Edmonton et il savait quoi faire en cas d'urgence. Une vie humaine, de conclure M. Hay, n'a pas de prix!»

Pour obtenir plus de renseignements ou de l'aide en vue du lancement de tout projet semblable, communiquez avec Mad. Jaime Lauzon, Coordonnatrice du programme *Kiwanis Safety City*, 3030, 55^e rue, Red Deer AB T4P 3S6 Tél.: (403) 314-9914 Téléc.: (403) 342-6373

Courriel: safetycity@telusplanet.net 

Canfarmsafe

La voix de l'expérience

Si vous voulez partager avec nos lecteurs le récit d'un accident ou d'un malheur évité de justesse afin de leur épargner une situation semblable, envoyez-le à la rédaction, qui se réserve le droit de modifier le texte selon l'espace disponible.

Toutes ces portes qui se ferment...

par Julie Bidwell et Roxanna Kaminski
Centre for Agricultural Medicine, Saskatoon SK

À Cut Knife, en Saskatchewan, ce dimanche 25 avril 1999 s'annonçait plutôt doux et ensoleillé, avec des bourrasques occasionnelles. Après avoir fêté avec ses amis le samedi soir, Dayton Hewson, 18 ans, faisait la grasse matinée. Son père le secoua pour lui dire que toute la famille s'en allait chez un voisin où avait lieu une compétition de chevaux; il lui rappela d'apporter quelques balles de foin au troupeau dans le pâturage un peu plus tard. Les Hewson, qui exploitent une ferme d'élevage de bovins de boucherie, ont 40 animaux de race pure limousine.

Le jeune homme s'est alors rendormi jusque vers l'heure du midi. Lorsqu'il s'aperçut que c'était une belle journée de printemps, il se dépêcha de sortir. «J'avais hâte d'aller porter les balles de foin au troupeau, dit-il. Je l'avais déjà fait souvent. En fait, j'avais prob-

ablement transporté au moins 400 balles, dont une bonne centaine pendant cet hiver-là.» Les Hewson avaient l'habitude de transporter les balles de foin environ une fois par semaine, avec un vieux tracteur John Deere sans cabine, muni d'une benne et d'un harpon, qu'ils avaient reçu

jusqu'au pâturage, à environ un mille de là. La deuxième balle était placée plus haut dans la pile et Dayton décida de la prendre avec la benne, car l'impact du harponnage aurait pu renverser la pile et abîmer des arbres qui poussaient tout autour et auxquels ses parents tenaient énormément. Une

fois la balle de foin dans la benne, il poussa un moment le levier de commande pour relever la benne puis il le relâcha, en même temps qu'il baissait la tête pour mettre la transmission en marche arrière.

Le jeune homme se rappela ensuite avoir

jeté un coup d'oeil en coin au levier de commande. «Je me suis tout de suite rendu compte que le levier n'était pas en position normale. J'ai relevé subitement la tête pour voir



photo by: Paula Reban

Dayton Hewson

d'un oncle.

La première balle reposait sur le sol. Dayton tenta, sans y parvenir, de la ramasser avec la benne. Il décida alors de la harponner, puis il la transporta

Canfarmsafe

cette immense masse jaune qui tombait sur moi. Ensuite, plus rien ! J'ai repris connaissance quelques minutes plus tard. Le tracteur tournait lentement en rond dans le petit corral où étaient stockées les balles de foin. Ma première réaction a été d'appuyer sur le frein et d'arrêter le tracteur, mais mes jambes refusaient d'obéir !» Selon Dayton, il avait déjà visionné assez de vidéos illustrant des accidents agricoles pour savoir qu'il était paralysé. Il décida alors de fermer le moteur pour se donner le temps de réfléchir. Ses parents étaient partis et ne seraient pas de retour avant plusieurs heures.

Il réussit alors de peine et de misère à passer en première vitesse et à faire démarrer le tracteur, avant de se rendre jusqu'à la grande route où il s'est mis à rouler. «J'avais beau faire de grands signaux avec les bras, au

moins quatre voitures sont passées sans s'arrêter. C'était frustrant. Enfin, un ami de mon père a arrêté sa camionnette pour me demander ce qui se passait. Je lui ai répondu que je m'étais fait écraser par une balle de foin et que je ne pouvais plus bouger les jambes.»

L'homme s'empressa d'appeler l'ambulance. D'abord amené à l'hôpital local pour une radiographie, Dayton fut ensuite transporté à la salle d'urgence du *Royal University Hospital* à Saskatoon. «Le lendemain, c'était mon 19^e anniversaire et, à 9 heures du matin, le médecin est venu me dire que je ne marcherais plus jamais!»

Une enquête devait déterminer qu'un des joints toriques du contrôle hydraulique de la benne était usé et qu'il avait bloqué le libre mouvement du levier. Normalement, dès qu'on relâche le levier de ce type de contrôle, le bras de relevage s'arrête.

Mais dans ce cas-là, le levier s'est trouvé coincé et la benne a donc continué son mouvement vers le haut, jusqu'en position dangereuse. Si le tracteur s'était renversé, Dayton aurait certainement péri, étant donné que le tracteur n'avait ni cadre de protection ROPS ni ceinture de sécurité.

Aujourd'hui, ce charmant jeune homme de 6 pi 2 po est paraplégique et demeure cloué à son fauteuil roulant. Il aimerait pouvoir continuer à prendre soin du bétail, mais il supporte mal le froid : la réduction de la circulation sanguine dans les



extrémités inférieures le rend beaucoup plus sensible aux engelures. Il a terminé ses études secondaires et il travaille à temps partiel à la Régie provinciale des alcools de la petite ville de Cut Knife. Dayton ne sait trop ce que l'avenir lui réserve, mais il sait fort bien que deux de ses grands rêves – devenir policier et avoir sa propre ferme d'élevage – ne se réaliseront jamais. «Quand tu n'as pas toute ta mobilité, tu ne peux pas t'empêcher de voir toutes ces portes qui se ferment devant toi.»

Dayton espère se marier et fonder une famille quand il aura «trouvé la compagne de sa vie». Il aimerait que ses enfants puissent grandir à la ferme, sur un carreau de 160 acres, ou sur un petit bout de terre à la campagne. L'aîné de trois garçons, il estime qu'il a vécu une jeunesse idéale. Il a commencé à se charger de menus travaux à la ferme dès l'âge de 10 ans, en même temps qu'il s'est joint au cercle

4-H et qu'il s'inscrivait à ses premiers concours de bovins. Il a toujours eu ses propres veaux depuis ce temps-là et il possède à l'heure actuelle 14 bovins de race pure limousine.

Dayton se rappelle comment il a appris à conduire un tracteur vers l'âge de 13 ou 14 ans. «Je montais près de mon père et j'observais ce qu'il faisait. Puis, il me laissait prendre le volant et il se tenait près de moi, en m'expliquant les différentes manoeuvres. Au début, je déplaçais le tracteur pendant qu'il ouvrait et fermait les barrières, puis j'allais

j u s q u ' a u x pâturages, car mon père avait encore peur que je démolisse le matériel dans la cour ! Après, quand j'ai eu mon permis de conduire, j'ai commencé à me servir du tracteur dans la cour. Petit à

petit, j'apprenais des tas de choses, comme par exemple à me servir correctement de la benne.» Le jeune homme estime que son père et lui déplaçaient à peu près 60 % des balles de foin avec le harpon, et le reste (40%) avec la benne.

Quand on lui demande quels conseils il souhaiterait offrir à ceux qui se servent d'un tracteur à benne pour transporter des balles de foin rondes, Dayton répond sans hésiter : «Servez-vous du harpon ou installez un grappin sur la benne. C'est la meilleure mesure de protection!» 🍁

ACCIDENTS LIÉS À LA MANUTENTION DES BALLE DE FOIN AU CANADA, 1990 - 1995*

Type d'accident	Décès (n = 12)	Blessures néc. hospitalisation (n = 92)
Conducteur de tracteur frappé par une balle de foin et/ou écrasé sur son siège	42%	81%
Renversement d'un tracteur transportant une balle	42%	2%
Balle échappée de la benne ou du camion, vient écraser une personne au sol	16%	17%
Total	100%	100%

BLESSURES SUBIES LORS DE LA MANUTENTION DE GROSSES BALLE DE FOIN AU CANADA, 1990 - 1995*

Nature des blessures	Blessures néc. hospitalisation (n = 92)
Fractures de la colonne vertébrale ou du tronc	39%
Fractures des membres supérieurs et inférieurs	13%
Lésions internes (poitrine, abdomen, pelvis)	12%
Complications suite à un traumatisme	10%
Lésions par écrasement (non spécifiées)	5%
Lésions à la tête (crâniennes ou intracrâniennes)	4%
Autres lésions	16%
Total	100%

*Données du Programme canadien de surveillance des traumatismes à la ferme

Précautions à prendre avec les presses à balles rondes

- Lisez attentivement le manuel de l'opérateur, suivez les recommandations du manufacturier au sujet de l'entretien et obéissez toujours aux consignes de sécurité.
- Fermez toujours le moteur avant toute réparation et tout ajustement, ou avant de tenter de débarrasser la machine.
- Stockez les balles de telle sorte qu'elles ne puissent tomber ou rouler.
- Les tracteurs à chargeur doivent être assez gros et puissants, et ils doivent être munis de contrepoids suffisants pour pouvoir déplacer les balles sans danger.
- Lors de la manutention et du transport des balles, servez-vous toujours d'un tracteur équipé d'un cadre ROPS et d'une ceinture de sécurité, ainsi que d'une benne munie d'un grappin. Roulez lentement et évitez les mouvements brusques.
- Pour une stabilité maximale, transportez les balles le plus près possible du sol.
- Assurez-vous que les observateurs et les autres employés demeurent hors du périmètre de la zone de travail lors de toutes les opérations de pressage de balles rondes.

Source : Fédération canadienne de l'agriculture

Canfarmsafe

Vous pouvez commander le matériel ci-dessous, sur la sécurité et la sécurité en milieu rural, au :

CENTRE FOR AGRICULTURAL MEDICINE, UNIVERSITY OF SASKATCHEWAN

C.p. 120, 103, Hospital Drive, Saskatoon, SK S7N 0W8

Tél. : (306) 966-6647 Téléc. : (306)966-8799 Courriel : <bidwellj@sask.usask.ca>

Item	Description	Price	Quantity
Fiches d'information	Pertes auditives provoquées par le bruit (anglais)	0,45 \$	
	Vêtements et équipement de protection pour l'épandage des produits agrochimiques : sélection, emploi et lessive (anglais)	0,45 \$	
	Minimisation des risques pour la santé dans l'élevage porcin (anglais)	0,45 \$	
	Insecticides pour le contrôle de la cécidomyie du blé, de la légionnaire bertha et de la fausse-teigne des crucifères (anglais)	0,45 \$	
	Risques respiratoires en agriculture (anglais)	0,45 \$	
	Risques respiratoires : poussières (anglais)	0,45 \$	
	Risques respiratoires : moisissures et champignons (anglais)	0,45 \$	
	Risques respiratoires : gaz et embruns de pulvérisation (anglais)	0,45 \$	
	Risques respiratoires : gaz et fumées de soudage (anglais)	0,45 \$	
	Risques respiratoires : maladies animales transmissibles à l'homme (anglais)	0,45 \$	
	Risques respiratoires : équipement de protection individuelle (anglais)	0,45 \$	
	Santé et sécurité lors du séchage et du stockage du grain (anglais)	0,45 \$	
	Prévention des renversements de tracteur et des écrasements (anglais)	0,45 \$	
	Prévention des enchevêtrements dans la machinerie agricole (anglais)	0,45 \$	
Trousses et livrets	Trousse Circuit Inspection-Sécurité (anglais)	2,00 \$	
	Bilan de sécurité dans une exploitation agricole (anglais)	0,70 \$	
	Trousse sur la manutention sécuritaire des produits agrochimiques (anglais)	2,00 \$	
	Trousse sur la manutention sécuritaire des produits agrochimiques (français)	2,00 \$	
	Trousse sur l'utilisation sécuritaire de la machinerie agricole (anglais)	1,00 \$	
	Préservation de l'ouïe pour les familles en milieu agricole (anglais)	0,50 \$	
Varia	Préservation de l'ouïe pour les familles en milieu agricole (français)	1,00 \$	
	Cahier d'activités sur le stress dans les zones rurales (anglais)	0,75 \$	
	Vidéo : Pour respirer à pleins poumons (Breathe Easy) (anglais seulement)	10,00 \$	
	Sacs d'affichage lors de l'épandage de pesticides (30 ou plus)	0,10\$/ch.	

On peut obtenir gratuitement un exemplaire des fiches d'information et des livrets.

Port et manutention en sus sur toute commande de plus de 10 \$. Facture incluse dans l'envoi.

FICHES D'INFORMATION

Pertes auditives provoquées par le bruit (en anglais seulement)

Description des concepts de son et de bruit, la nature et la mesure de l'ouïe humaine, les types et les symptômes des pertes auditives provoquées par le bruit, les méthodes de contrôle du bruit et la nécessité du port de l'équipement de protection de l'ouïe.

Vêtements et équipement de protection pour l'épandage des produits agrochimiques (en anglais seulement)

Vêtements à porter lors de la pulvérisation des produits chimiques et lors de leur manutention et de leur transvasage, préparatifs pour la lessive des vêtements contaminés et techniques de lessive appropriées.

Minimisation des risques pour la santé dans l'élevage porcin (en anglais seulement)

Sommaire des risques et des déficiences respiratoires, des mesures de contrôle de la qualité de l'environnement et de la nécessité du port de l'équipement de protection des voies respiratoires dans les exploitations d'élevage porcin.

Insecticides pour le contrôle de la cécidomyie du blé, de la légionnaire bertha et de la fausse-teigne des crucifères (en anglais seulement)

Recommandations générales à propos des pesticides et de l'équipement de protection individuelle lors de l'épandage des insecticides; description des symptômes d'empoisonnement et explication des procédures d'urgence.

Série sur les risques respiratoires (en anglais seulement)

Les risques pour la santé respiratoire en milieu agricole, les maladies pulmonaires aiguës et chroniques, la priorisation des mesures de contrôle et les recommandations à propos de l'équipement de protection individuelle.

Santé et sécurité lors du séchage et du stockage des grains (en anglais seulement)

Les risques à l'intérieur et près des cellules de stockage: ventilateurs, sources de chaleur, électricité, bruit, poussière de grain, grain qui coule librement et grain croûté.

LIVRETS

Circuit Inspection-Sécurité à la ferme (en anglais seulement)

Liste de contrôle visant à accroître la sensibilisation à la sécurité des familles rurales.

Bilan de sécurité dans une exploitation agricole (en anglais seulement)

Outil de gestion destiné à aider les agriculteurs à identifier et à éliminer les sources de danger dans une exploitation agricole.

Trousse sur la manutention sécuritaire des produits agrochimiques (en français ou en anglais)

Comprend un livret illustré, un guide laminé indiquant l'équipement de protection individuelle qu'il convient de porter lors des opérations de manutention des produits agrochimiques, un autocollant «Produits chimiques entreposés» et un sac de plastique servant à afficher un avertissement lors de l'épandage d'un pesticide.

Trousse sur l'utilisation sécuritaire de la machinerie agricole (en anglais seulement)

Comprend un livret illustré, des autocollants «Sans Passager» et «Fermez le moteur», une étiquette magnétique «Numéros d'urgence» et une affiche sur les cadres de protection ROPS.

Préservation de l'ouïe pour les familles en milieu agricole (en français ou en anglais)

Livret illustré indiquant les moyens de se protéger contre les pertes auditives provoquées par le bruit.

Cahier d'activités sur le stress dans les zones rurales (en anglais seulement)

Cahier d'activités interactives pour apprendre à faire face au stress en zone rurale par la méthode sensibilisation, adaptation, acceptation et action.

VARIA

Vidéo : Pour respirer à pleins poumons (Breathe Easy) (en anglais seulement)

Dans cette vidéo filmée en Saskatchewan, des agriculteurs et des professionnels de la santé traitent des dangers menaçant la santé pulmonaire en milieu agricole et ils démontrent les moyens de réduire les dangers par la gestion des risques.

Sacs d'affichage lors de l'épandage de pesticides (minimum de 30 par commande)

Sacs de plastique qu'on peut facilement afficher pour alerter les travailleurs et les passants dans les zones de pulvérisation de pesticides.

Le coin des enfants

À l'aide ! J'ai mélangé les lettres des mots qui se rapportent aux images sur la page.
Peux-tu m'aider à retrouver les mots ? Place chacune des lettres dans la bonne case.
Il y a un indice pour chaque mot.

U E P (Avec ça, on peut rouler)

	N		
--	---	--	--



E S A U (Pour protéger ce qui est fragile !)

C			Q	
---	--	--	---	--

I S L E (Il donne parfois de vilains coups...)

	O				L
--	---	--	--	--	---



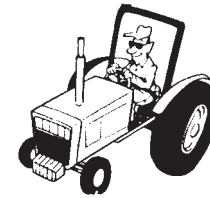
E R U R A (Remplace le cheval de mon grand-père)

T			C	T		
---	--	--	---	---	--	--



L I F L E (Ceux qui se ressemblent ont un air...)

	A	M			
--	---	---	--	--	--



A G G E (Un gros bâtiment)

	R		N	
--	---	--	---	--



V L A C E (Quatre pattes et une queue)

	H			
--	---	--	--	--



U S C É I (Près de la prise de force, on n'est jamais en...)

	E			R		T
--	---	--	--	---	--	---

RÉPONSES : PNEU
CASQUE
SOLEIL
TRACTEUR
FAMILLE
GRANGE
CHEVAL
SECURITE

Canfarmsafe

Le recensement brosse un tableau complet de l'agriculture



Le mardi 15 mai, les exploitants agricoles collaboreront à mettre à jour le profil de l'industrie agricole canadienne en remplissant leur questionnaire du Recensement de l'agriculture de 2001.

Toute personne responsable des décisions courantes à propos de la gestion d'une exploitation agricole devrait se déclarer comme étant un « exploitant agricole. » En 2001, des questions sur

l'agriculture biologique et sur l'utilisation de l'ordinateur pour la gestion de l'exploitation agricole s'ajouteront aux questions habituelles sur les cultures, le bétail, les travaux agricoles, la machinerie et l'équipement, le revenu agricole et les pratiques de gestion des terres.

Le Recensement de l'agriculture permet de mettre en lumière la situation du milieu agricole auprès de plusieurs

groupes, comme les exploitants eux-mêmes, les organismes agricoles, les industries de l'agroalimentaire, les gouvernements et les universitaires. Il fournit des données détaillées sur le secteur agricole, tant à l'échelle municipale que nationale, et sur une gamme de sujets, allant des types de récoltes à l'utilisation de l'ordinateur.

Les données du Recensement servent à :

- faire valoir le point de vue des agriculteurs auprès des législateurs, des médias et du grand public
- planifier la façon et choisir l'endroit où commercialiser les produits et les services agricoles
- évaluer les incidences des inondations, des sécheresses et des autres fléaux naturels sur le secteur agricole
- préparer, mettre en oeuvre et évaluer les politiques et les programmes agricoles, comme les programmes de protection du revenu agricole, de protection de l'environnement et de développement rural.

Les renseignements recueillis lors des recensements sont si importants qu'une loi exige que Statistique Canada mène un recensement tous les cinq ans. En vertu de la même loi, Statistique Canada doit assurer la confidentialité des renseignements personnels fournis dans le questionnaire du Recensement de l'agriculture. Le 15 mai, soyez du nombre en tant que membre de la communauté agricole canadienne.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Recensement de l'agriculture, visitez Statistique Canada à www.statcan.ca. Du 1^{er} au 31 mai, pour toute question à propos de la façon de remplir le questionnaire, communiquez avec l'Assistance téléphonique en composant sans frais le 1-800-216-2299.

DEMANDE D'ADHÉSION

Coalition canadienne pour la sécurité agricole et la santé rurale

Nom: _____ Occupation: _____

Organisme / Association: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Cotisation annuelle: Personne 20,00\$

Télécopieur: _____ ONG 50,00\$

Industrie / Gouv. 100,00\$

CANFARMSAFE tient à souligner l'appui de

Expédier à: Coalition canadienne pour la sécurité agricole et la santé rurale
C.P. 76
Royal University Hospital
103, Hospital Drive
Saskatoon SK S7N 0W8

Nous remercions très sincèrement M. Richard Lapointe qui, par les soins de l'Office de coordination des affaires francophones de la Saskatchewan, a assuré la traduction de tous les articles de CanFarm Safe, printemps 2001 et a bien voulu adapter le jeu pour enfants en français.

